

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° II-275

présenté par  
Mme Ménard

-----

**ARTICLE 20****ÉTAT B****Mission « Justice »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Justice judiciaire	100 000	0
Administration pénitentiaire	0	0
Protection judiciaire de la jeunesse	0	0
Accès au droit et à la justice	0	0
Conduite et pilotage de la politique de la justice	0	0
Conseil supérieur de la magistrature	0	100 000
<b>TOTAUX</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Transférer 100 000 euros de l'action 01« Conseil supérieur de magistrature » du programme 335 « Conseil supérieur de la magistrature » vers l'action 01« Traitement et jugement des contentieux civils » du programme 176 « Justice judiciaire ».

Amendement d'appel.

Selon un récent sondage CSA de septembre 2021, 68 % des Français estiment que la justice est trop laxiste.

« Autre enseignement de cette enquête, réalisée pour le Sénat, du 30 août au 2 septembre, sur un échantillon de 1.016 personnes représentatives de la population française, lorsque l'on demande aux Français ce qu'ils pensent quand on parle des institutions judiciaires, ils sont 67 % à évoquer des éléments négatifs.

Ainsi, en plus de la trouver trop laxiste, 93 % des sondés jugent la justice « trop lente », et 69 % qu'elle est « opaque ». Seule une minorité de Français (34 %), la considèrent efficace et estiment qu'elle traite tous les citoyens de manière égale. A l'inverse, 49 % des sondés considèrent que les peines appliquées pour les meurtres et assassinats ne sont pas adaptées, et cela monte à 70 % pour les faits de petite délinquance. En conséquence, 53 % des personnes interrogées affirment ne pas avoir confiance en la Justice. »

<https://www.cnews.fr/france/2021-09-29/sondage-68-des-francais-trouvent-la-justice-trop-laxiste-1131648>

Aussi, alors que nous arrivons en fin de mandat présidentiel, et à la veille des états généraux de la justice, quelles réponses compte apporter le Gouvernement pour répondre à l'insatisfaction grandissante des Français en matière de justice ?